

M **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)**



Département de la Mayenne

**Chantal COURIO
Mélanie PIETE**

Direction de l'insertion et du logement
2B Boulevard Murat – CS 7888
53 030 LAVAL Cedex 9

Tel : 02 43 59 62 98/ 02 43 59 48 60

chantal.courio@lamayenne.fr

melanie.piete@lamayenne.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le FSL permet à des ménages en difficulté d'accéder à un logement ou de s'y maintenir grâce à des aides financières directes (prêts, subventions, abandons de créance) ou indirectes (accompagnement social lié au logement, mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau).

TYPE D'AIDE

- Aides directes : subventions, prêts
- Aides indirectes : accompagnement social lié au logement, mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau (volet usages et comportements)

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Mayenne.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Personnes en difficultés sociales et financières.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

La prise en charge est partielle ou totale.

Les plafonds d'intervention sont fixés dans le règlement intérieur du FSL.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

CAF, MSA, EDF, Engie, organismes HLM, CCAS, distributeurs d'eau, Orange

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget prévisionnel 2024 : 1 338 500 €.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023, le FSL a attribué des subventions pour un montant de 1 183 540€ et des prêts pour un montant de 63 986€.

En matière de prévention :

- Des mesures d'accompagnement social liées au logement ont été mises en œuvre pour un coût de 122 965 € (hors mesures mises en œuvre par les CESF du Conseil départemental) – 327 mesures ont été proposées par la commission FSL ;
- Un dispositif de médiation locative porté par 2 structures a été conduit pour un coût de 29 750 € ;
- Le financement d'Espac'Éco (appartement pédagogique et itinérant, lieux de ressources et de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie) à hauteur de 17 000 € ;
- 656 mesures de sensibilisation aux gestes économes en énergie et en eau ont été proposées par la commission FSL ;
- Plusieurs organismes ont été rencontrés pour l'habilitation FSL dans le cadre de la fluidité et la cohérence du parcours du ménage ;

